



Communiqué de presse
du syndicat CGT des agents du Département du Morbihan
Mardi 23 avril 2019

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN

Participation du Département à la reconstruction de Notre-Dame-De-Paris

« Le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas »

Le syndicat CGT des agents du Département du Morbihan a appris par voie de presse que le Président du Conseil départemental souhaitait faire voter lors de la prochaine session départementale, une enveloppe d'un million d'euros destinée au financement des travaux de rénovation de la cathédrale Notre-Dame-De-Paris.

Cette initiative de l'exécutif départemental intervient dans un contexte de dégradation des conditions de travail des agents départementaux, et donc du service public, dues notamment à la suppression, ces dernières années, de 250 postes : fermeture de 11 centres d'entretien des routes départementales, suppression de 20 postes dans les centres médico-sociaux, suppression de 10 postes d'agent de maintenance dans les collèges publics, non-remplacement des départs à la retraite...

Le syndicat CGT est donc très étonné qu'un million d'euros soit disponible en quelques jours alors que sont imposées aux agents des coupes budgétaires sans précédent. Que les pompiers du SDIS doivent revendiquer des semaines, avec menaces de sanctions disciplinaires à la clé, pour obtenir des postes supplémentaires, vient illustrer un « deux poids, deux mesures » dans la gestion des deniers publics.

La CGT souhaite rappeler que le service public est d'abord un investissement et non un coût. Le service public est un patrimoine national, immatériel certes, mais qui appartient à tous les français et morbihannais quelques soient leur niveau de revenus.